



## Sommaire:

Le mot du Maire.....	P2
Cantine scolaire .....	P3
Travaux de voirie .....	P4
Columbarium .....	P5
Journée citoyenne .....	P6
Numérotation des rues ...	P8
Travaux à venir et projets	P9
Nouvelle Communauté de Communes .....	P10
Population .....	P10
Les Ecoles .....	P11
Les Pompiers recrutent ..	P12
Exercice incendie .....	P13
Fête des Fleurs .....	P13
Noël des Ecoles .....	P14
Mounjétade .....	P15
Goûter des aînés.....	P15
Point Judiciaire .....	P16
Un peu de tout .....	P18
Listes électorales .....	P19
Stationnement .....	P19
Au temps jadis.....	P20
Flash-info.....	P21
Etat-civil .....	P22

### MAIRIE PRATIQUE

Le secrétariat est  
ouvert au public:

Lundi & Jeudi

- 08h30 / 12h

Mardi & Vendredi

- 14h/18h

Tél: 05.61.79.04.39

# Montauban infos

N° 4 Août à Décembre 2016

Journal d'informations municipales



Le Maire,  
le conseil municipal  
et les agents communaux,  
vous présentent leurs meilleurs vœux en ce début d'année.

*Bonne Année 2017*

## ***DERNIERE MINUTE!***

Le vendredi 27 janvier 2017, s'est déroulée l'élection du Président et des Vices-Présidents de la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises. Les résultats sont les suivants:

Président: Alain CASTEL

Vices-Présidents : Jean-Louis REDONNET, Joël GROS, Pascal BEUVELOT, Charles HORMIERE, Alain LADEVEZE, Michel LADEVEZE, Jean-Paul LADRIX, Serge LARQUE, Denis MARTIN, Yves PLANAS, Jean-Paul SALVATICO et Jean SICART soit un nombre de 12.

Pour rappel un nombre de 15 vices présidents était possible.

[www.mairie-montauban-de-luchon.fr](http://www.mairie-montauban-de-luchon.fr)

## Le mot du Maire



Mes chers administrés,

Nous ne pouvons commencer 2017 sans avoir une pensée pour l'année que nous venons de traverser. Une année encore marquée par des événements à jamais inscrits dans l'histoire de notre pays, nous ne pouvons que réaffirmer les valeurs de notre république. Nous devons être vigilants pour construire ensemble une humanité où dialogue, tolérance et savoir sont des valeurs partagées. Nous devons être solidaires, respectueux les uns des autres.

C'est dans cet état d'esprit que nous devons entamer cette nouvelle année, une année de tous les changements :

-Fusion des trois communautés de communes qui composent la nouvelle Communauté de Communes des **PYRENEES HAUT GARONNAISES**.

-Elections présidentielles.

-Elections législatives.

Et nous face à tous ces bouleversements ?

L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où s'expriment des projets et des vœux. C'est aussi l'occasion de faire un bilan d'étape.

L'équipe municipale continuera d'avancer selon la feuille de route qu'elle s'est fixée voilà bientôt trois ans, tout en restant très vigilante sur les finances, cela est un travail d'équipe, les adjoints étant investis d'une vraie délégation qui repose sur la confiance.

J'adresse ici même mes remerciements à l'ensemble des élus pour leur engagement et leur disponibilité, ainsi qu'à l'ensemble du personnel communal, pleinement associé à notre action.

Avec l'équipe municipale nous vous présentons nos vœux d'harmonie et de partage pour l'année 2017, qu'elle soit fructueuse et pleine d'enthousiasme.

***BONNE et HEUREUSE ANNEE 2017***

**Jean SICART, maire de la commune.**

## Ce qui a été fait au 2<sup>ème</sup> semestre 2016

### Cantine scolaire

Suite à l'ouverture de la nouvelle école, la cantine scolaire a déménagé dans l'ancienne salle de classe. Les travaux nécessaires ayant été réalisés en régie, restait, par manque de temps, à faire la peinture. Ces travaux ont été réalisés au cours de l'été et depuis septembre 2016, les enfants prennent leurs repas dans une cantine claire et colorée.

Le bruit, comme souvent dans ce genre d'espace reste élevé. Aussi pour améliorer, la qualité de ce qui est pour les enfants une pause, d'une part et les conditions de travail des agents municipaux y travaillant, d'autre part, des travaux d'isolation phonique seront réalisés en 2017.



Enfin, un four pour réchauffer les repas vient d'être acheté et est opérationnel depuis peu. En effet le mode de livraison est dorénavant effectué avec des plats « gastro » et le réchauffage via les micro-ondes prenait trop de temps et n'était, de toute façon, pas réglementaire sur le plan sanitaire.

L'évier, trop petit, a été remplacé par un bac inox, avec douchette, plus adapté au lavage des nouveaux plats.



Le four de réchauffage.



Le nouveau bac avec douchette



## Travaux de voirie

La Communauté de Communes du Pays de Luchon détient la compétence en matière de voirie. C'est au titre du pool routier, que certaines voies communales ont été refaites :



(Rue du Caillouris)



(Rue des Cascades)

### Rues concernées:

Rue Sainte Christine, ainsi que le parking situé à l'ancienne baignoire à moutons.

Rue du Caillouris

Rue des Cascades

Cours de la Castagnère

(entre la rue des Cascades et la jonction avec la route forestière d'Herran)

Le Carrech dans sa partie basse.

La place du Châtaignier

Le chemin d'accès aux habitations CROUZET, ESNAULT, BERTIN a été également réhabilité et la partie qui présentait des faiblesses a été renforcée.



(Le parking de l'ancienne baignoire à moutons)



(Cours de la Castagnère)



Deux murs de soutènement ont été repris car la chaussée commençait à s'affaisser, l'un en haut de la rue Sainte Christine et l'autre au départ du cours de la Castagnère.



(Rue Ste-Christine)



Les rues du Lavoir, de Langlade et des Charmilles étaient initialement prévues en regard de leur état. Toutefois les travaux ont été reportés, l'effacement des réseaux devant intervenir en 2017. (Le montant total des travaux réalisés sur la commune par la CCPL s'élève à environ 110 000€.

## Columbarium

C à y est le columbarium est maintenant terminé.

C'est l'entreprise ZAMORA de ORE qui a procédé à sa réalisation pour un montant total de 9212,40 €.

Il comprend 12 cases pouvant contenir chacune 4 urnes et un jardin du souvenir. La concession des cases (15, 30 50 ans ou perpétuelle) se fait sur le même principe que les tombes. Le prix des concessions sera fixé dès le prochain conseil municipal.



(Le début des travaux)



(Le columbarium terminé)



# Journée citoyenne



La 3ème journée citoyenne a été organisée par la commune le samedi 29 octobre 2016.

Comme les années précédentes cette journée a connu un vrai succès avec la participation d'une cinquantaine de personnes. Nous sommes dans la moyenne nationale puisque dans les communes où ces journées sont organisées, c'est environ 10% de la population qui participe.

*(Accueil des participants)* Le but de cette journée étant d'amener les habitants à se connaître, intégrer les nouveaux résidents et bien sur réaliser certains travaux. Le tout clôturé par un repas simple et convivial.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette journée, qui, encore une fois, s'est déroulée sous un soleil radieux.

Pour 2017, la journée citoyenne sera organisée en mai ou juin. La date n'est pas encore arrêtée.



*(Nettoyage des bassins)*



*(Nettoyage des cabanes à Herran)*



*(Même les plus jeunes participent)*



*(Entretien des massifs)*



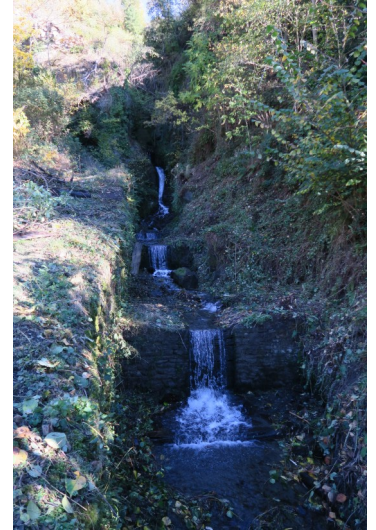
*(Nettoyage du Ste-Christine, partie basse)*



# Journée citoyenne (suite...)



◀ ◀ ◀ ◀ Le Ste Christine partie haute (AVANT)



Le Ste Christine partie haute (APRES) ▶ ▶ ▶ ▶ ▶



(L'équipe de l'intendance)



(M. le maire remercie les participants)



Merci

à tous



(Repas de clôture)



## Numérotation des rues.

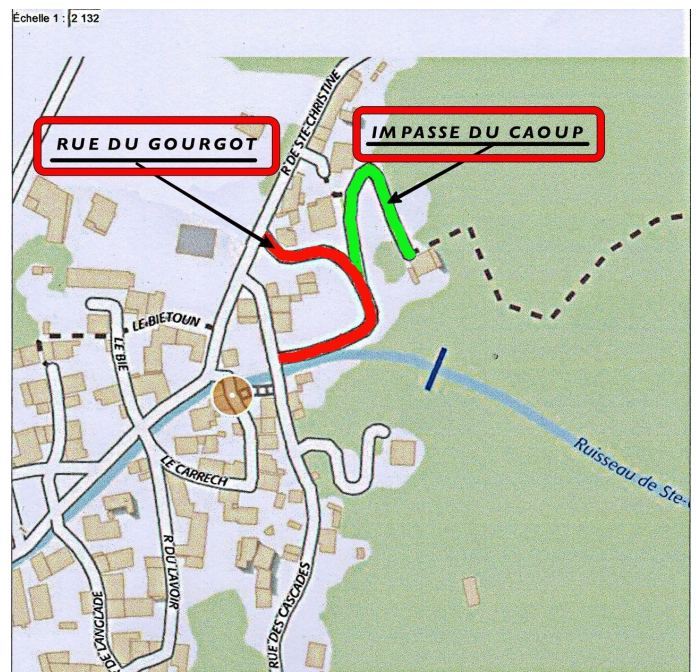
La finalisation de la numérotation est en cours. Quelques corrections ont été apportées au premier travail effectué par La Poste. Des rues qui n'avaient pas de nom ont du être nommées. Pour rester dans ce qui a été fait jusqu'à présent, des noms locaux ont été donnés. (Voir les plans ci dessous).

Dès que la numérotation sera définitive, vous serez informés directement. Nous attirons votre attention sur, comme nous l'avons déjà dit, l'importance de la mise en place des numéros dès lors qu'ils vous seront attribués. En effet, cette numérotation sera liée à la géolocalisation. L'intervention de secours, notamment de nuit, peut être grandement améliorée d'autant qu'au moment de l'alerte les appels sont traités par des centres opérationnels dont les personnels qui y travaillent connaissent rarement le secteur. La géolocalisation est aussi très utilisée par les livreurs etc...



### Haut du village

- Rue du Gourgot
- Impasse du Caoup



### Zone artisanale

- Rue du Gourg
- Rue de Pradetto
- Rue du Sescas
- Chemin du Cansech

## Les travaux et projets à venir

### *Conduite d'Adduction d'Eau Potable*

Un appel d'offre a été lancé pour la réfection de la conduite d'adduction d'eau potable au niveau de l'éboulement à Herran. C'est le groupement d'entreprises SOGATRAP-PENE qui a remporté le marché financé sur le budget de l'eau.

Les travaux seront réalisés en 2017. Le devis du chantier, frais d'études compris, s'élève à 90 000€.

### *Aménagement de ralentisseurs*

Les ralentisseurs implantés sur l'avenue du Bois Chantant, seront modifiés sur plan structurel. Les bales plastiques vont être enlevées et les chicanes seront matérialisées en dur, comme c'est le cas sur la commune voisine de St Mamet par exemple. Trois ralentisseurs seront également mis en place sur la route de Juzet.

### *Carrefour des 4 chemins*

Un projet d'aménagement du carrefour des 4 chemins a été étudié. Le but est de supprimer les stops par la création de giratoires et d'aménager des passages piétons pour sécuriser la traversée.

Toutefois ce projet reste en attente, dans la mesure où le bâtiment de la Batteuse devra, à court ou moyen terme, être démoli. (*Voir l'article suivant*)

### *La batteuse.*

Une première expertise, dont nous avons diffusé les conclusions dans le bulletin précédent, préconisait la démolition de l'immeuble. Pour affiner ces conclusions, un architecte a été consulté. Celui-ci a confirmé l'état de la bâtisse et est en accord total avec les conclusions de l'expert. Il confirme que les travaux à réaliser pour conserver le rez de chaussée et le mettre aux normes en vigueur engendreraient un coût au moins égal à la démolition puis reconstruction complète du bâtiment.

L'idée est de reconstruire un bâtiment pour reloger la savonnerie et peut être créer un second local. Rien n'est encore arrêté, il nous faut à cette occasion tenir compte de l'aménagement du carrefour et donc avoir une vision globale du projet.

## Nouvelle communauté de communes

Elle est née le 1er janvier 2017, c'est la Communauté des Communes Pyrénées Haut-Garonnaises dont le siège a été fixé à GOURDAN-POLIGNAN avec pour Trésorerie support celle de SAINT-BEAT.

La présidence par intérim de la nouvelle communauté de communes a été assurée par M. Joël GROS, Président de la CC du canton de SAINT-BEAT qui est le doyen d'âge des 3 anciens Présidents.

L'élection du président, et des Vice-Présidents a eu lieu lors du 1er conseil communautaire soit le 27 janvier 2017. Retrouvez les résultats en page 1.

### La nouvelle Communauté en quelques chiffres:



Nombre de Communes	77
Population totale	16 177
Nombre de conseillers communautaires	97
Nombre de Vice-Présidents	15
Nombre d'agents	141 à 211*

\* Si intégration du SIVOM du Haut Comminges

Dans cette nouvelle intercommunalité la commune de MONTAUBAN DE LUCHON ne sera plus représentée que par un conseiller communautaire (le Maire) au lieu de trois dans l'ancienne communauté.

## Les chiffres de la population

L'INSEE a publié les chiffres du recensement de 2014 applicables au 1er janvier 2017.

Les derniers chiffres dataient de 2009.

	2009	2014
Population municipale	458	471
Population comptée à part	17	20
Population totale	475	491



Comme on peut le constater, la population a légèrement augmenté sur notre commune et il faut s'en féliciter. Elle reste toutefois, comme depuis toujours en dessous des 500 habitants. Cette croissance devrait se poursuivre dans le futur, grâce aux maisons qui se sont construites ou rénovées au titre de résidences principales.



## Les Ecoles

De nombreux changements sont intervenus aux écoles à la rentrée scolaire 2016/2017.

### Du côté des enseignants :

Au primaire, M. PINSOLLE Vincent (en disponibilité) a été remplacé par M. GARRIGUES Richard.

A la maternelle, Mme HARDUIN Annabelle (en disponibilité) a été remplacée par Mme BURGIN Emma.



### Du côté des ATSEM :

Mme Pauline LAPORTE, mutée à BAGNERES DE LUCHON a été remplacée par Mme Marie ABO, par le biais d'un Contrat Emploi Avenir)

Mlle Marine TINE qui a pris une disponibilité du 01/11/2016 au 31/10/2017 a été remplacée par Mlle Marine DOS SANTOS en CDD sur la même période.

Les effectifs à la rentrée de septembre

ECOLE	Nombre d'élèves
<b>MATERNELLE</b>	<b>20</b>
Petite section	8
Moyenne section	7
Grande section	5
<b>PRIMAIRE</b>	<b>44</b>
CP	13
CE1	4
CE2	8
CM1	10
CM2	9
<b>TOTAL ECOLES</b>	<b>64</b>

## Les Pompiers recrutent

Même si beaucoup de services et prestations diverses sont présents dans le Pays de Luchon, l'Hôpital le plus proche est à 45 kms et force est de constater que les médecins généralistes se font de plus en plus rares. Aussi, c'est de plus en plus souvent que la population fait appel aux pompiers. A Luchon, comme dans beaucoup de territoires ruraux, la quasi majorité d'entre eux sont des volontaires dont ce n'est pas le métier. Pour assurer l'ensemble de leurs missions, les pompiers ont besoins de recruter, aussi, c'est avec plaisir que nous insérons les informations ci-dessous afin de les aider dans leur démarche.

Si vous êtes dans les critères n'hésitez pas à les rejoindre. Ils ont , nous avons, besoin de vous!

# Les SAPEURS-POMPIERS

## de Bagnères-de-Luchon

RECRUTENT



VOUS AUSSI, DEVENEZ

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

→ EN HAUTE-GARONNE, PLUS DE 1200 CITOYENS S'ENGAGENT AU SERVICE DE LA POPULATION

Comme eux, vous souhaitez secourir votre voisin, participez à un service public fondé sur l'entraide et la solidarité, et vivre une belle expérience humaine, alors contactez-nous :

✉ [devenezpompier@sdis31.fr](mailto:devenezpompier@sdis31.fr)  
☎ **05.61.06.37.30**



Pour faire face à l'augmentation continue des demandes de secours, les sapeurs-pompiers de Bagnères-de-Luchon recherchent des hommes ou des femmes qui, en marge de leur activité professionnelle ou de leurs études, souhaitent s'investir pour sauver des vies, protéger les biens et l'environnement.



ENGAGEZ-VOUS !

**80%** sont volontaires

sur les 250 000 sapeurs-pompiers qui exercent en France



**55 000** interventions

Près de 140 interventions par jour en Haute-Garonne, un départ toutes les 11 minutes !



AI-JE LE BON PROFIL POUR DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE ?

- J'ai entre 16 et 55 ans
- Je peux me rendre disponible pour porter secours (notamment la journée et/ou en semaine)
- Je souhaite m'investir dans une activité tournée vers les autres
- J'aime l'action et je suis en bonne condition physique
- J'ai l'esprit d'équipe et l'envie d'adhérer aux valeurs des sapeurs-pompiers comme l'altruisme, la solidarité, la discrétion...

✉ [devenezpompier@sdis31.fr](mailto:devenezpompier@sdis31.fr)  
☎ **05.61.06.37.30**





Service Départemental d'Incendie et de Secours de Haute-Garonne



## Exercice incendie aux écoles

**L**e 13 décembre 2016 un exercice d'alerte incendie a été effectué dans les deux écoles du village. Le but étant de prendre les bons réflexes pour le cas où enfants, enseignants et ATSEM se trouveraient confrontés à un réel problème.

L'exercice s'est déroulé en présence des sapeurs pompiers de Luchon, venus superviser l'exercice afin de pouvoir améliorer les comportements de chacun devant ce type d'évènement.



*(Sauve qui peut pour les élèves du primaire).*



*(Point en fin d'exercice)*



*(A la maternelle aussi « sauve qui peut »)*



*(Les enfants attentifs aux explications des pompiers)*

## Fête des Fleurs

**C**ette année encore, Montauban de Luchon a participé à la 117ème fête des fleurs en fleurissant son char. Le thème était les grandes découvertes et inventions. Pour Montauban c'est le l'invention du phonographe qui a été traitée. Merci au Comité des Fêtes pour son implication.





## Fêtes des fleurs des enfants



A l'initiative de Christelle PAUTREL, qui a motivé d'autres parents d'élèves, un char a été réalisé à l'occasion de la fête des fleurs des enfants. Le motif en étant un taureau.

Merci pour cette initiative qui est très appréciée des enfants et représente notre commune dans la vie du Pays de Luchon.



Crédit photos: Christelle PAUTREL

## Le Noël des écoles

C'est le jeudi 15 décembre que l'association des parents d'élèves a organisé le Noël des écoles.

La salle communale affichait complet pour assister à la venue du Père Noël qui, faute de neige, est venu sans son traineau.

Il a tout de même fallu que les enfants se produisent face à des parents acquis à leur cause, pour que le Père Noël arrive enfin.

Les cadeaux distribués, petits et grands se retrouvés autour d'un petit goûter.



## La Mounjétade

Organisée par le comité des fêtes, la traditionnelle Mounjétade a réuni le samedi 8 octobre environ 80 personnes. Une réussite malgré d'autres repas organisés à la même date par diverses associations.

## Le goûter des aînés.

C'est le 16 décembre que nos aînés se sont retrouvés pour partager un moment sympathique autour de chouquettes, bûches et autres gourmandises.

A l'issue les participants sont repartis avec le traditionnel cadeau de fin d'année. Les personnes n'ayant pu se déplacer se sont vu remettre le présent à leur domicile, d'autres sont venus les retirer en mairie.

Ce rendez-vous reste toujours un moment agréable.

Merci pour leur aide à Alice, Yvelise et Marie-Claire qui sont gentiment venues prêter main forte à Isabelle AUFRERE et Nadine GRAND organisatrices de ce moment.



Les enfants de l'école sont même venus donner un petit spectacle.



# Numéros Utiles

GENDARMERIE: 17

POMPIERS: 18

SAMU: 15

APPEL D'URGENCE EUROPEEN: 112

SAMU SOCIAL: 115

ENFANCE MALTRAITEE: 119

POMPES FUNEBRES: 06.01.16.89.76

ECOLE PRIMAIRE: 05.61.79.76.60

ECOLE MATERNELLE: 05.61.79.17.17

PERCEPTION: 05.61.79.02.90 / courriel: t031047@dgfip.finances.gouv.fr

COMMUNAUTE DES COMMUNES: 05.61.79.12.90 / courriel: accueil@cc-paysdeluchon.fr

CRECHE « RAMONDIA »: 05.61.79.19.03 / courriel: creche.ramondia@cc-paysdeluchon.fr

CENTRE DE LOISIRS « Les Marmottons »: 05.61.79.79.23 / courriel: lesmarmottons@cc-paysdeluchon.fr

## *Point judiciaire sur les échanges de terrains.*

Le 04/06/2015 nous avons découvert que la commune avait procédé à des échanges de terrains avec des particuliers sans respecter la législation en vigueur. La municipalité a donc décidé de saisir la justice pour faire procéder à l'annulation de ces échanges.

Ceux-ci ont fait l'objet de délibérations du conseil municipal en date du 12/12/2011. Ils portent sur les parcelles suivantes:

**1er échange**/ La commune échange la parcelle n° AE343 située sur son domaine public, contre la parcelle n° AA163 appartenant à Mme Paulette SANCHEZ.

Remarques sur cet échange:

1/Le domaine public de la commune, est inaliénable, incessible et imprescriptible. Il peut toutefois être vendu ou échangé à la condition expresse qu'il soit retiré du domaine public par délibération motivée du conseil municipal. Cette délibération n'a pas été prise.

2/ Nous n'avons jamais eu l'intention de remettre en cause cet échange qui n'appelle aucune remarque particulière d'autant que la commune est gagnante eu égard à la superficie et à la nature des terrains échangés.





## Point judiciaire sur les échanges de terrains (suite...)

**2ème échange/** La commune échange la parcelle n° AA163, récupérée lors de l'échange précédent, contre deux parcelles n°A1281 et n° A1283, qui sont des talus situés de part et d'autre de la route forestière d'Heran appartenant à Mlle Marine TINE.

Remarques sur cet échange:

1/ La commune est perdante dans cet échange eu égard à la superficie et à la nature des terrains échangés.

2/ La bénéficiaire de cet échange étant la fille du Maire de l'époque, cela pose, en toute objectivité, question, la commune n'ayant aucun intérêt à cet acte.

Notre décision de saisir la justice, découle de la constatation d'une multitude de dysfonctionnements dans l'action de l'ancienne municipalité et cette nouvelle découverte était, pour reprendre un proverbe « la goutte d'eau qui fait déborder le vase ». Nous n'avons pas opté pour une plainte judiciaire, notre but étant simplement d'obtenir l'annulation des échanges. Suite à quoi nous aurions refait l'échange avec Mme SANCHEZ, mais de manière légale.

La justice en a décidé autrement. Elle n'a pas statué sur le fond, arguant du fait que l'on ne peut pas dénoncer ses propres turpitudes. En clair la commune ne peut pas se dénoncer elle-même, puisque les actes ont été signés par M. Joël TINE, maire de l'époque, agissant au nom de la commune et non en son nom personnel. Il aurait fallu que les faits soient dénoncés par un particulier.

Dont acte. Chacun jugera de l'opportunité et de l'intérêt de ce second échange. Il nous semble que les décisions prises par un conseil municipal se doivent de l'être dans l'intérêt général. Nous pensons que nous en sommes loin.

Enfin, le comble, est que, malgré sa décision de ne pas statuer sur le fond, le tribunal a condamné la commune à verser 2000€ de dommages et intérêts à chacune des parties à savoir Mme SANCHEZ, Mlle TINE et la SCP GELY—LEBREUX-CAILLON—MATHIEU-GONCALVEZ, notaire qui a passé les actes.

Nous avons un temps pensé faire appel de cette décision pour le moins surprenante, mais devant l'incertitude de l'issue de cette nouvelle procédure, nous avons choisi d'y renoncer. L'argent sera plus utile à d'autres actions. (Justice et morale peuvent parfois ne pas se rejoindre).

Pour conclure sur ce sujet, nous ne pouvions ne pas dénoncer, ce qui reste à nos yeux une prise illégale d'intérêt. Notre erreur a été de ne pas jouer la carte judiciaire, le but n'étant pas de nuire à telle ou telle personne mais simplement de récupérer le terrain indûment échangé à nos yeux.

Il n'en reste pas moins que, les actes n'ayant pas été passés de manière réglementaire, n'importe quel citoyen peut les dénoncer, demain, dans 10, 30 100 ans du fait de l'imprescriptibilité du domaine public.

Le jugement est disponible en cliquant sur le lien, suivant: [Jugement](#) (Version numérique)

Pour ceux qui n'ont pas internet, il peut être consulté en mairie.

## *Un peu de tout...*

### *Plan Local d'Urbanisme (PLU)*

**D**epuis le 1er décembre 2016 le PLU de la commune est consultable sur le site Géoportail de l'Urbanisme, à l'adresse: <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

### *Salle communale*

**D**es travaux de mise en sécurité de la salle communale vont être effectués. Nous effectuerons également en fonction du budget, des travaux de mise aux normes de la cuisine et de la chaufferie. La couverture en dur de la partie bar, étant également envisagée mais sûrement dans une seconde tranche de travaux.

### *La crypte*

**U**ne réflexion est engagée pour aménager la crypte de façon à pouvoir l'utiliser ponctuellement, pour des concerts (l'acoustique du lieu étant très bonne), des expositions ou autres manifestations culturelles pouvant s'adapter à cette salle. Une issue de secours pourrait être créée avec sortie rue Cargue.

### *Achat terrain*

**L**ors du dernier conseil communautaire, un accord de principe a été donné pour la commune puisse acheter une bande de terrain au tour du nord de l'église. Cette bande permettrait d'une part d'avoir accès librement à la façade de l'édifice et ensuite de créer le cas échéant une sortie de secours pour la crypte.

### *Tri sélectif*



**B**ien trier est important, car mieux nous trions et moins nous payons. Encore trop de déchets sont mis dans les containers alors qu'ils devraient être déposés à la déchetterie (Cartons, gravats, déchets verts...) Les horaires d'ouverture de cette dernière sont suffisamment larges pour satisfaire le plus grand nombre.

Enfin, les abords des containers (ordures ménagères ou tri sélectif) ne sont pas un dépotoir. Nous sommes conscients que ces dépôts sauvages ne sont pas forcément dus aux habitants de notre village. Merci



## Révision des listes électorales.

De nombreuses personnes sont actuellement inscrites sur les listes électorales de la commune alors qu'elles n'en remplissent pas ou plus les conditions.

Ces listes feront donc l'objet d'une révision complète en 2017. Seules seront maintenues les personnes répondant aux critères d'inscription, les autres seront rayées d'office.

Cette révision n'interviendra qu'après les deux échéances électorales majeures de 2017 que seront les présidentielles et les législatives qui suivront.

Pour mémoire:

**Présidentielles** 23 avril et 7 mai 2017

**Législatives** 11 et 18 juin 2017

## Stationnement

Le stationnement dans le village, à une époque ou plusieurs véhicules sont présents au sein d'un même foyer, peut suivant les quartiers poser problème.

La rue Cargue, entre la Mairie et la Place de la Fontaine, ainsi que cette dernière sont les points les plus sensibles. Nous en appelons au civisme des habitants et des personnes leur rendant visite pour mettre fin à une situation qui n'est parfois pas acceptable. Très souvent les véhicules sont garés dans le virage, il est arrivé que la rue de Paoulet soit à moitié barrée par un véhicule stationné. **Ces stationnements gênants sont répréhensibles en tant que tels, mais ils auraient pu, à plusieurs reprises, empêcher le passage d'un véhicule de lutte contre les incendies et donc poser des problèmes en matière de sécurité et cela n'est pas acceptable.** La rue du Moulin a été mise en sens unique, justement pour permettre le stationnement sur un côté. Là encore, merci de stationner les voitures du même côté. C'est juste une question de bon sens.



La sécurité des enfants qui font le trajet entre l'école primaire et la cantine est également en jeu, car les déplacements se font à l'heure où la circulation est la plus importante.

Enfin, les véhicules en stationnement gênant compliquent les opérations de déneigement, qui ne sont déjà pas simple dans notre village.

Si la situation ne s'améliore pas nous serons contraints de demander aux services de la Gendarmerie de faire respecter de façon stricte le code de la route. Nous espérons que nous n'aurons pas à en arriver là.

Merci pour votre compréhension.

## Au temps jadis!



L'arrivée sur le plateau d'Herran.

On peut voir le canal entièrement empierré qui a été en bonne partie nettoyé lors de la journée citoyenne d'octobre 2015.

Le départ du canal.

Ce canal joue un rôle important dans la prévention des glissements de terrains.

Ces photos, non datées, ont sûrement été prises au début du siècle dernier.





# FLASH INFO

A compter du 07 mars 2017, les demandes de Carte Nationale d'Identité (CNI) devront se faire **OBLIGATOIREMENT**, auprès de la mairie de BAGNERES DE LUCHON.

En effet, dans le cadre de la mise en œuvre du PPNG (Plan Préfectures Nouvelle Génération), seulement 26 communes du département de la Haute-Garonne seront équipées de dispositif de recueil dont BAGNERES DE LUCHON.



## Infos pratiques

Le soir, les weekends vous ne savez pas quelle est la pharmacie de garde!

Rien de plus simple:

Composez le 3237 sur votre téléphone

Ou

Consultez le site [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

**RésoGardes**  
3237

Notre Annuaire téléphonique est à votre service

Gardes

N°Audiotel  
**32 37**  
ACCESSIBLE 24H/24H

\* Numéro Audiotel : 0.34 Euro TTC / min



**Mairie  
de  
Montauban de Luchon**

rue Cargue  
31110 MONTAUBAN DE LUCHON

Téléphone : 05.61.79.04.39

Messagerie :  
mairie.montauban.luchon@wanadoo.fr

Site Internet:  
www.mairie-montauban-de-luchon.fr

# Etat Civil



## DECES

- 24/07/2016 Alain, Jean, Pierre BENAZETH
- 24/07/2016 Alice, Yvette MIROUZE (ERA CASO)
- 29/09/2016 Yvonne, Françoise LAFAILLE (ERA CASO)
- 29/09/2016 Manuel, Victor ABENTIN (ERA CASO)
- 10/10/2016 Marguerite, Augustine DUPUY (ERA CASO)
- 26/11/2016 Elise, Joséphine, Maria LACHURIE (ERA CASO)

## TRANSCRIPTION DE DECES

- 06/10/2016 Maurice, Emile OUSTALET (ERA CASO)
- 17/11/2016 Jean, André CAMPET à ALBI
- 02/11/2016 Louis, René TRAVERE (ERA CASO)

## MENTIONS LEGALES:

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:** Jean SICART

**COMITE DE REDACTION:** Jean SICART, Claude CAU, Isabelle AUFRERE, Jean-Pierre TALAZAC

**CONCEPTION, GRAPHISME et MISE EN PAGE:** Claude CAU - **PHOTOS:** Claude CAU (sauf indication contraire)

**IMPRESSION:** Imprimerie FABBRO sur papier certifié PEFC pour la protection durable de nos forêts.

Marque **Imprim'Vert**